



Utilisation d'une impasse privée

Par **chneu**, le **21/01/2011** à **10:27**

Bonjour, rn
nje fais parti d'une copropriété où nous possédons une impasse privée qui permet l'accès à la résidence où le portail est situé à la fin de celle-ci donc tout le monde peut rentrer dans l'impasse.
A ce jour des voitures s'y garent et un chantier qui se réalise à côté utilise l'impasse comme stock et pour passer ses véhicules de chantier.
Que peut-on avoir comme recours car après plusieurs lettre RAR les problèmes continuent.
Merci d'avancern
Cordialement

Par **amajuris**, le **21/01/2011** à **13:14**

bjr,
une solution pour éviter ce genre de problèmes serait de mettre le portail au début de votre impasse privée.
nje suppose qu'il est bien indiqué que ce passage est une propriété privée.
rncdt

Par **chneu**, le **21/01/2011** à **14:15**

Merci pour la réponse mais le déplacement du portail est impossible car portail coulissant!! donc impossible de le faire glisser chez le voisin! rn
Aucun panneau n'est présent mais l'avertissement que l'impasse est privée a été fait par lettre RAR aux personnes genantes mais aucun retour!

Par **amajuris**, le **21/01/2011** à **14:17**

bjr,rndonc première chose à faire c'est d'indiquer clairement aux moyens de panneaux que l'impasse est privée et que le stationnement y est interdit.rnà défaut de déplacement de portail vous pouvez étudier l'implantation de système interdisant l'accès aux personnes non autorisées.rncdt

Par **chneu**, le **21/01/2011** à **16:40**

Oui c'est ce que l'on compte faire mais à moyen terme (séparateur de voie en étude).rnMais j'aurais voulu savoir si on pouvait faire quelque chose dans l'immédiat notamment sur les travaux qui sont vraiment la grosse gêne car en plus de cela il abiment l'impasse.rnMerci